

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 10 mai 2019

LANCEMENT DE LA PHASE D'ADMISSION PARCOURSUP 2019

A compter du 15 mai 2019, 19h, heure de Paris, commencera la phase de réception et d'acceptation des propositions d'admission Parcoursup. Celle-ci se terminera le 19 juillet.

En quoi consiste la phase d'admission ?

> La phase d'admission fonctionne en continu :

Durant cette période, les élèves recevront des propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Chaque matin, avant le début des heures de classe (heure de Paris), les dossiers des candidats seront actualisés. Chaque fois qu'un candidat fera un choix entre plusieurs propositions d'admission, il libèrera une place pour un autre candidat qui souhaitera également suivre cette même formation. La situation de chacun des élèves va donc évoluer au fil des jours.

A noter : La phase d'admission sera suspendue pendant le baccalauréat

Du 17 au 24 juin, la procédure sera suspendue pendant les épreuves écrites du baccalauréat.

> Un accompagnement adapté aux situations de chacun :

- Les élèves ayant une situation spécifique (élèves en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant, sportifs de haut niveau, élèves chargés de famille) : s'ils ne peuvent trouver une formation adaptée à leurs besoins spécifiques, ils ont la possibilité de solliciter le recteur pour le réexamen de leur candidature.

> A partir du 25 juin jusqu'au 14 septembre 23h59 (heure de Paris), se déroulera la phase complémentaire.

Elle permet aux élèves de formuler de nouveaux vœux dans des formations qui ont des places disponibles.

A compter du 6 juillet, les élèves ayant saisi au moins un vœu lors de la phase complémentaire pourront solliciter l'accompagnement de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de l'académie, depuis leur dossier Parcoursup en ligne. Celle-ci les aidera à trouver une formation qui leur convient.

Retrouvez en pièce-jointe le calendrier de la phase d'admission Parcoursup 2019, une infographie sur les délais de réponses ainsi qu'une infographie explicative sur le fonctionnement des listes d'attente.

LES LISTES D'ATTENTE SUR PARCOURSUP : COMMENT ÇA MARCHE ?

NOUVEAUTÉS
2019

Quelles informations sont communiquées au candidat en liste d'attente dans son dossier ?

- **Sa position en liste d'attente** : elle évolue en fonction des réponses des candidats ayant reçu une proposition d'admission ou des candidats qui renoncent à leurs vœux en attente.
- **Le nombre total de candidats en liste d'attente**
- **Le nombre de places proposées par la formation**

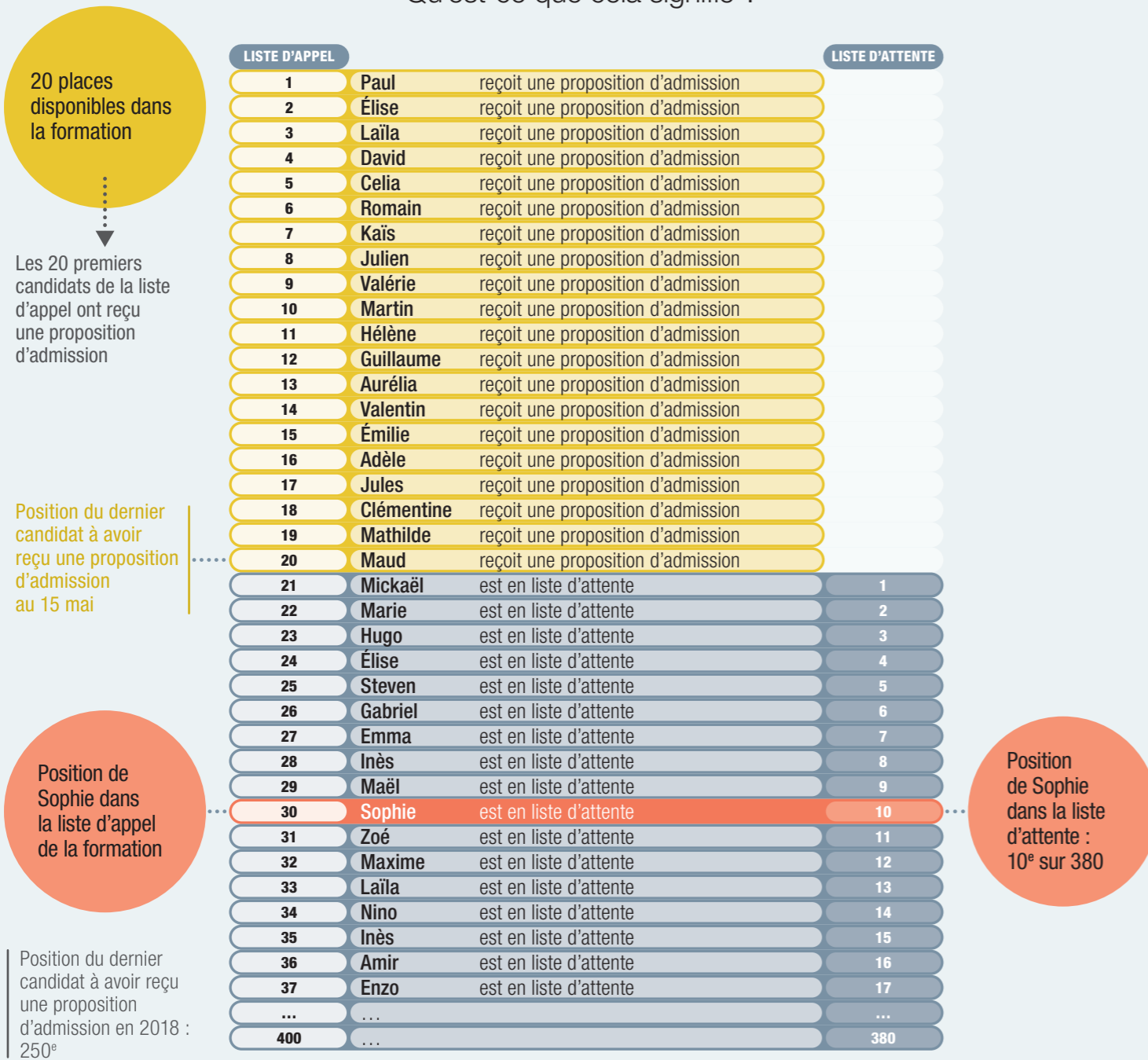
- **Sa position dans la liste d'appel de la formation** : La liste d'appel correspond à l'ordre dans lequel les candidats peuvent recevoir une proposition d'admission.
- **La position du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission en 2018** (pour les classes prépa, les licences et certaines autres formations).
- **La position du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission tout au long de la phase d'admission 2019.**

Ces informations aident le candidat à suivre et comprendre sa situation en liste d'attente qui évoluera en fonction des places libérées par d'autres candidats.

UN EXEMPLE POUR BIEN COMPRENDRE

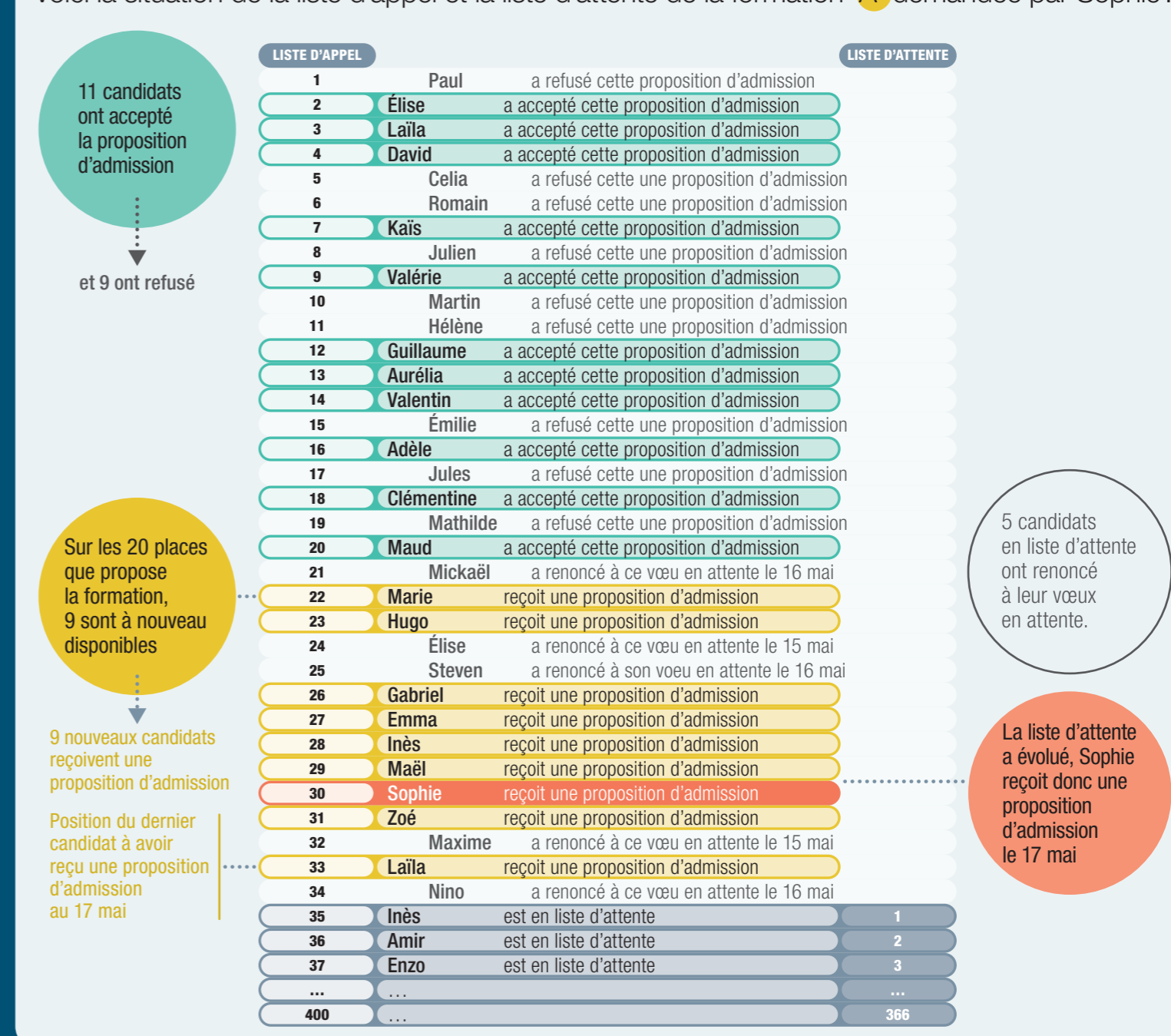
Au 15 mai

Sophie a reçu une réponse positive de la formation **A**, mais elle est en liste d'attente. Qu'est-ce que cela signifie ?



Au 17 mai

Les candidats ont répondu, des places ont été libérées. Voici la situation de la liste d'appel et la liste d'attente de la formation **A** demandée par Sophie :



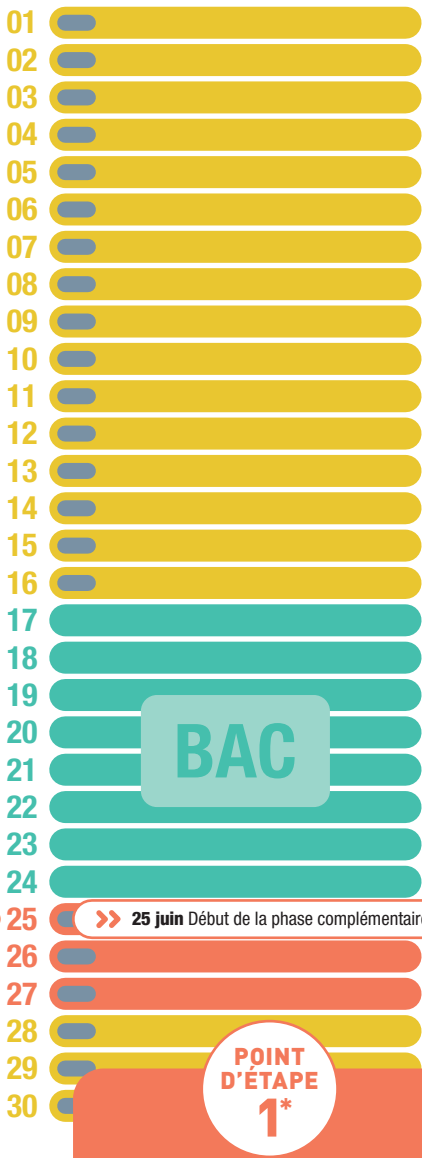
LES GRANDES ÉTAPES DE LA PHASE PRINCIPALE D'ADMISSION 2019

Mai



» **15 mai** début de la phase d'admission
je reçois les réponses à mes vœux

Juin



BAC

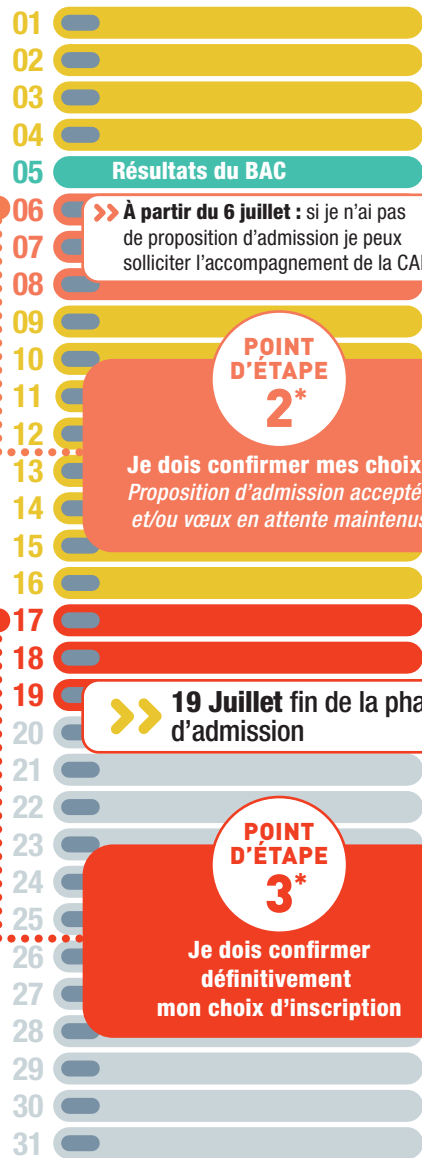
» **25 juin** Début de la phase complémentaire**

POINT D'ÉTAPE 1*

Je dois confirmer mes choix :
Proposition d'admission acceptée
et/ou vœux en attente maintenus

Après validation du point d'étape n°1, je peux activer le **répondeur automatique** pour mes vœux en attente maintenus

Juillet



Résultats du BAC

» **À partir du 6 juillet** : si je n'ai pas de proposition d'admission je peux solliciter l'accompagnement de la CAES***

POINT D'ÉTAPE 2*

Je dois confirmer mes choix :
Proposition d'admission acceptée
et/ou vœux en attente maintenus

» **19 Juillet** fin de la phase d'admission

POINT D'ÉTAPE 3*

Je dois confirmer définitivement mon choix d'inscription

14 septembre Fin de la phase complémentaire

Délais de réponse aux propositions d'admission

Respectez bien le délai de réponse !

Lorsque vous avez une proposition d'admission le délai de réponse est indiqué en face de chacun de vos vœux dans votre dossier Parcoursup

Délais de réponse :

- 5 jours pour répondre (J+4)
- 3 jours pour répondre (J+2)
- 2 jours (J+1) pour répondre à compter du 2 septembre pendant la phase complémentaire.

» Pendant les épreuves du BAC l'envoi des propositions d'admission est interrompu et les délais de réponse sont suspendus.

* Les candidats qui ont accepté une proposition d'admission définitivement ne sont pas concernés par les points d'étape.

** La phase complémentaire vous offre la possibilité de formuler de nouveaux vœux pour les formations qui ont des places disponibles.

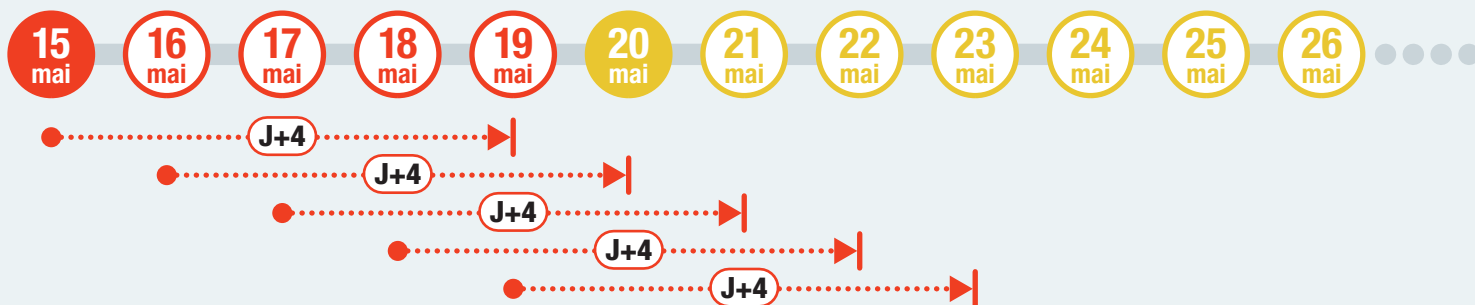
*** Si je n'ai pas de proposition d'admission et que j'ai formulé au moins un vœu en phase complémentaire, je peux solliciter la CAES (Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur) de mon académie.

LES DÉLAIS DE RÉPONSE AUX PROPOSITIONS D'ADMISSION

Les délais à respecter pour accepter une proposition d'admission :

Du 15 au 19 mai

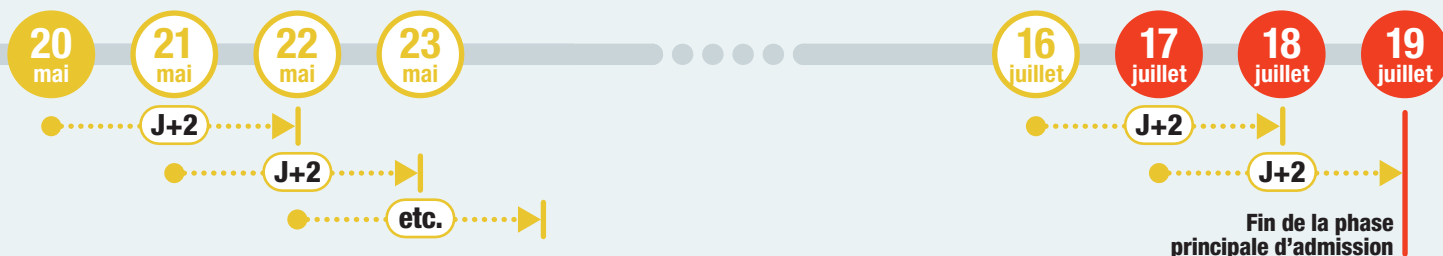
➤ J'ai 5 jours pour répondre à une proposition d'admission (J+4)



À partir du 20 mai jusqu'au 17 juillet

➤ J'ai 3 jours pour répondre (J+2)

Dernières propositions envoyées le 17 juillet



Pendant les épreuves du BAC (du 17 au 24 juin inclus)

➤ Je peux toujours répondre aux propositions reçues avant le début des épreuves



Lorsque vous avez une proposition d'admission :

- vous recevez un mail, un SMS et une notification sur l'appli Parcoursup
- le délai de réponse est indiqué en face de chaque vœu dans votre dossier



À SAVOIR

À compter du 2 septembre le délai de réponse à une proposition d'admission reçue en phase complémentaire est de 2 jours (J+1)